

VOIR DIRE

NUMÉRO 96
JUILLET-AOÛT 1999
L'EXEMPLAIRE : 4\$

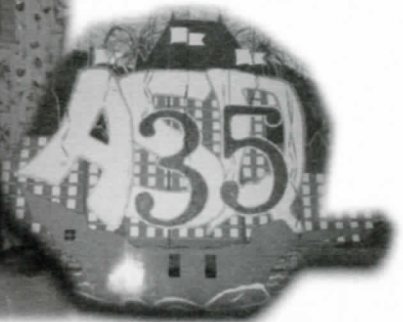
Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

35^e anniversaire de fondation de l'Association des Sourds de Québec



**Au Château
Frontenac,
le 22 mai 1999**

■ Pages 12 et 13



Cérémonie d'ouverture de La maison des femmes sourdes de Montréal



Le 21 mai 1999

■ Page 9



Bonnes vacances à tous !



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

une équipe toujours

près de vous.



SOUS-TITRAGE PLUS INC.

« On a les mots pour le lire »

1453, rue Amherst, bureau 101, Montréal (Québec) H2L 3L2

Téléphone : (514) 521-4460 / Télécopieur : (514) 521-3985

ÉQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur LeBlanc**
éditeur et rédacteur en chef
- **Jeanne d'Arc Paradis**
assistante à la rédaction,
abonnement et comptabilité
- **Guyaine Boucher**
trésorière
- **Monique Therrien**
correctrice
- **Claude Drouin**
typographe-infographe
- **Jean-Marc Lachambre /
Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette**
photographes

COLLABORATEURS :

- | | |
|----------------|----------------------|
| Gilles Read | Yvon Mantha |
| Jacinthe Auger | Jacques Vadeboncoeur |
| Gilles Boucher | Karine St-Amant |
| Claude Moreau | Françoise Boucher |
| Guy Fredette | |

COMPOSITION :

Publications Voir Dire

IMPRESSION : Imprimerie Miro Inc.

ABONNEMENT : Canada : 20 \$ annuel
Étranger : 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
N° d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :

VOIR DIRE

65 ouest, de Castelnau, suite 300
Montréal, Qc H2R 2W3

Tél.: (514) 279-4181 / Fax: (514) 279-5373

Sommaire

| | |
|---|----------|
| Éditorial « Aborder les intérêts de l'enfant sourd » | 4 |
| La parole est aux lecteurs | 5 |
| Le service de relais Bell vous informe « Bilan de la grève des téléphonistes » | 5 |
| 24e assemblée générale annuelle du CQDA | 6 et 7 |
| Hommage à Roger St-Louis | 8 |
| Hommage à Pierre-Noël Léger | 8 |
| Lancement officiel de La maison des femmes sourdes de Montréal | 9 |
| Assemblée générale des membres du CCSMM | 10 et 11 |
| Hommage à Lucette Desrosiers | 10 |
| VOIR DIRE S'défoule | 10 |
| Hommage à Richard McNicoll | 11 |
| Association des Sourds de Québec | |
| « Grand bal du 35e anniversaire de fondation de l'ASQ » | 12 et 13 |
| Le Centre Alpha-Sourds vous invite à... | |
| « Apprendre à lire et à écrire pour sortir de la dépendance » | 14 |
| Quelques mots du ROSQ | 14 |
| Formation sur les aspects culturels de la surdité | 14 |
| Nouvelles du 3e Âge-Sourd | 15 |
| Nouvelles de L'Étape « Démystifier le handicap auprès de l'employeur » | 16 |
| Info-Emploi Sourds « Aider les Sourds à choisir un métier, la création d'un nouveau test adapté » | 17 |
| Les États-Unis discriminent les camionneurs sourds | 17 |
| Les activités de l'Âge d'or du CLSM | 18 |
| Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) | |
| « Souper en l'honneur du président sortant André Weir » | 19 |
| Nouvelles du CLSM « Ligue de loisirs et de sports » | 20 |
| Un signe des interprètes : L'AQIFLV, toute une équipe! | 21 |
| Petites règles de français élémentaire | 21 |
| Dates à retenir | 21 |
| Coupon d'abonnement à la revue VOIR DIRE | 21 |
| Défi sportif 1999 : les Pepsi's remportent l'or en hockey cosom | 22 |
| C'était une belle découverte... « En s'amusant! » | 22 |
| Le monde des sourds d'ailleurs... | |
| « Les Anglais demandent la reconnaissance de la BSL » | 22 |
| Reconnaissez-vous? La photo datant de 1944 | 22 |
| Naissances, mariages et décès | 23 |
| Divertissement : « Avez-vous assisté à la pièce de théâtre « sous-titrée » ? » | 23 |

Page couverture

— *Photo du haut* : Le 22 mai dernier, l'Association des Sourds de Québec (ASQ) célébrait son 35e anniversaire au Château Frontenac. Sur la photo, nous remarquons Mme Agnès Maltais, Ministre de la culture et des communications (au centre) entourée du Comité organisateur de l'ASQ.
Photographe : Yvon MANTHA

— *Photo du bas* : Le 21 mai dernier, après 5 ans d'existence, La Maison des femmes sourdes de Montréal procédait au lancement officiel à la Cinémathèque et a rassemblé plus de deux cents invités. Plusieurs personnalités de marque ont été présentes dont la ministre du travail, Mme Diane Lemieux ainsi que Michèle Charland, du Développement québécois de la sécurité des femmes.
Photographe : Thérèse LELIÈVRE

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 97 - 21 août 1999; n° 98 - 23 octobre 1999; n° 99 - 18 décembre 1999.



Monique Therrien, B.A.

Rédaction, correction, prise de notes, traduction



55 rang Saint-Hippolyte
Oka (Québec)
JON 1E0

(450) 479-1020

Téléphone, télécopieur et ATS
motamot@videotron.ca

Claude Drouin

Typographe-infographe
Représentant en imprimerie

Téléphone et télécopieur : (450) 678-9183
ATS : 1-800-855-0511 demandez (450) 678-4929
Courriel : cdrouin@supernet.ca



e-mail : joanestg@colbat.net

Association des Sourds de Laval inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval) Qc H7M 6A1
Tél.: (450) 688-1521 (Voix et ATS) / Télécopieur: (450) 688-1651

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

| | | | |
|-------------|-------------------|------------|----------------|
| Président: | Denis Harrison | Directeur: | Guy Dubé |
| Secrétaire: | Brigitte Sabourin | Directeur: | Gilles Ségouin |
| Trésorière: | Johanne St-Gelais | | |

Aborder les intérêts de l'enfant sourd

Par Jules DESROSIERS



Qui pourrait prétendre que les parents et les personnes sourdes ne souhaitent pas que leur enfant profite du système scolaire et atteigne, adulte, une maturité qui fera de lui un être autonome, responsable, intégré socialement et professionnellement ? Ils optent sur l'école pour développer le savoir de leur enfant, son savoir-être et son savoir-faire. Ils savent que l'école est le lieu qui permet d'ac-

quérir les connaissances et de faire ces si précieux apprentissages sociaux parmi d'autres enfants et avec ceux-ci.

Les parents, mais pas tous ne souhaitent pas voir les personnes sourdes gestuelles décider de l'avenir des enfants sourds, des parents qui disent «C'est à moi de décider pour mon enfant sourd...» Souvent, ils ne comprennent pas et n'ont pas d'idée claire sur le sujet. Leur première réaction, c'est de la méfiance, de la résistance ou du refus. Ils ne font pas confiance aux personnes sourdes gestuelles, ces dernières étant considérées, pour la plupart, comme fermées ou retardées et sont maintenues dans ce ghetto idéologique par les préjugés de la société.

La perception des personnes sourdes est différente. D'abord, elles reconnaissent que les parents sont les premiers responsables de leur enfant sourd puisqu'ils lui ont donné la vie. Si l'enfant est entendant, cela ne les regarde pas puisque les parents savent très bien où ils vont avec un enfant semblable à eux. Pourquoi ? Parce que les valeurs et la culture se transmettent de génération en génération.

On ne peut nier que les enfants sourds ont besoin de leurs parents pour les guider sur le chemin du développement et de la réussite. Mais il ne faut pas oublier que les parents ne peuvent pas s'occuper de leur enfant tout au long de sa vie. Une fois adulte, c'est vers la communauté sourde qu'il se tournera. Cet élément doit être considéré. Cela signifie, qu'un jour ou l'autre, les parents devront passer le flambeau aux Sourds et que ces derniers peuvent assumer cette responsabilité puisqu'ils sont des experts en ce qui concerne le vécu des Sourds. Les entendants, au contraire, ne connaissent pas le vécu des Sourds. Ce qu'ils savent, ils l'ont appris par le biais de cours, d'hypothèses, de théories des scientifiques, etc. De plus, ils voient les Sourds comme des personnes handicapées ou dysfonctionnelles de la société. Ils imposent leur modèle expérimental d'intégration.

L'enfant sourd ne comprend pas pourquoi on veut l'intégrer, ce qui corrompt sa pensée. Il va certainement souffrir en grandissant, car il ne trouvera pas son identité et restera toujours mêlé. Pour bien acquérir leur identité, les enfants sourds ont besoin de modèles qui leur ressemblent, c'est-à-dire d'adultes sourds. Les parents, réagissent peut-être mal en voyant le mot «Sourd». Ce terme a une connotation négative et les parents sont portés à vouloir que leur enfant ressemble plus à un entendant. Pourtant, il est inimaginable de voir une personne noire devenir blanche. De la même façon, une personne sourde reste une personne sourde, on ne pourra jamais la transformer en personne entendant.

Les enfants ont besoin de modèles sourds, surtout d'adultes sourds, car ces derniers peuvent exprimer leur fierté à l'égard de la langue des signes, de leur culture sourde, de leur identité et de la confiance en soi qu'ils ont développée. Toutes ces choses sont nécessaires si l'on veut affronter la société avec sa surdité, comprendre la réalité de cette société et le pourquoi des agissements des gens. De plus, l'enfant sourd qui a eu un modèle a le pouvoir de transformer sa personnalité pour mieux s'adapter à la société. Les enfants sourds ont aussi besoin des témoignages de leurs modèles sourds pour mieux réussir dans leur relation avec les personnes entendantes.

Une majorité de ces parents souhaitent que leur enfant suive leurs traces ou encore, ce sont les «audistes»¹ qui leur dictent leur conduite. Tous les audistes ne voient pas l'utilité de la langue des signes pour s'épanouir et s'intégrer à la société. Ils travaillent à améliorer l'audition des personnes sourdes et à leur montrer à parler comme des entendants. Ce sont là leurs objectifs... Comment les enfants sourds peuvent-ils décider en bas âge ?

Le milieu associatif des personnes sourdes reconnaît quelques principes fondamentaux à la base des positions qu'il soutient, notamment, pour les enfants sourds, des droits égaux à ceux des autres enfants, la promotion d'une société qui fait place à la différence et donne à toutes les personnes les mêmes chances de se développer et d'être membre de la communauté, la capacité des personnes sourdes ou de leurs représentants à participer eux-mêmes aux solutions aux problèmes qu'elles ou qu'ils rencontrent.

En ce qui concerne les activités sociales, pourquoi les Sourds se rassemblent toujours entre eux ? Les sourds se sentent plus à l'aise et plus épanouis lorsqu'ils sont entre eux. L'intégration sociale est un échec répété depuis le premier jour de l'histoire. On impute toujours la cause du problème aux Sourds sous prétexte qu'ils ne veulent pas s'intégrer. C'est faux ! Les Sourds proposent des solutions, mais les décideurs ne veulent pas les écouter. Ils ne veulent pas les comprendre.

Lorsqu'un Sourd a terminé ses études, le milieu associatif s'occupe de plus en plus de lui, prenant la relève des parents. Car l'adulte sourd veut décider lui-même d'où il va et il veut consulter ses pairs. Malheureusement, les milieux associatifs prennent en charge une personne qui a des problèmes, parce qu'elle n'a pas reçu une éducation et une formation adéquates. C'est pour cette raison que les personnes sourdes en ont assez des décisions que prennent certains parents ou professionnels (intervenants) au sujet des enfants sourds, sans consulter les adultes sourds.

Les Sourds veulent s'exprimer sur les droits et intérêts de l'enfant sourd pour contribuer à leur bonheur et favoriser une qualité de vie. Ils sont les seuls à pouvoir les comprendre et les aider. Ils ne faussent pas l'information, ils la simplifient et donnent plus d'espoir d'une réussite de vie. Dans le meilleur intérêt de l'enfant sourd, les parents n'ont pas le choix que d'accepter et de comprendre ce que les Sourds ont à dire.

¹ Les audistes sont les spécialistes qui travaillent avec les personnes sourdes : audiologistes, audiophonistes, etc. ■



Célébrations de l'Église universelle de Dieu

J'aimerais que des personnes sourdes m'accompagnent aux célébrations de l'Église universelle de Dieu.

Endroit : 139 R rue Saint-Viateur à Saint-Eustache

Il y a un interprète pour vous. Pour réserver, communiquez avec moi par ATS ou télécopieur au numéro (450) 834-1886 et laissez votre nom et numéro de téléphone pour que je puisse réserver une place pour vous.

Au plaisir de vous rencontrer, Francine V. Bécharde

Note de l'éditeur : Voir *Dire* a reçu une lettre du supérieur provincial de la communauté des clercs de Saint-Viateur, M. Alain Ambeault, en réponse à l'éditorial du dernier numéro. Cette lettre, qui se plaint de l'inexactitude des faits, ne répond aucunement aux points soulevés. Il faut souligner que j'avais pris la responsabilité de parler au nom de tous ceux qui sont ou qui ont été impliqués dans ce dossier et qui partagent les mêmes inquiétudes. À présent, nous attendons la suite des événements.

Monsieur,

Le numéro 95 de la revue *Voir Dire* fait état, en première page, de la vente de notre terrain situé à l'arrière du Centre 7400. Un titre équivoque accompagne la photographie du Centre 7400 : «La communauté sourde perd une partie de son patrimoine».

En page 4 de cette même revue, vous signez un éditorial intitulé «Le Centre 7400 : son épopée et son histoire». Au nom de la communauté religieuse que je représente, il m'importe de vous exprimer mon indignation et celle de mes confrères et des membres associés aux clercs de Saint-Viateur devant vos propos inexacts, tendancieux et offensants.

L'œuvre éducative que nous avons soutenue auprès des sourds puise aux racines mêmes de notre présence en terre canadienne. Je tiens à vous dire que nous en sommes fiers. L'irrespect de vos propos fait piètre figure au côté de la grande et merveilleuse histoire qui unit toujours la communauté viatorienne et les personnes sourdes.

Je le répète, vos dires sont faux et ils offensent tout autant la communauté religieuse que vous visez sans raison que les personnes sourdes qui la connaissent et qui font partie de son histoire...

(...) En terminant, je tiens à vous redire que les cent cinquante et un ans de dévouement et d'attachement de la communauté des clercs de Saint-Viateur envers les personnes sourdes ne se laisseront pas ternir par d'aussi discutables intentions.

La vérité à ses droits que même la démagogie ne saurait lui aliéner.

Alain Ambeault, c.s.v., Supérieur provincial ■



**CLINIQUE
DENTAIRE**

Dr Rosa De Frutos

CHIRURGIENNE DENTISTE depuis 20 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1480 est, Bélanger, bureau 102, Montréal, Qc H2G 1A7
Tél.: (514) 721-2417 (ATS) / Télécopieur: (514) 721-2416

Bilan de la grève des téléphonistes

Au mois de janvier, Bell avait annoncé son intention de céder l'ensemble de ses services de téléphonistes à une compagnie américaine (Excel Global Services) qui assurerait ces services via une nouvelle compagnie (Nordia). Le service relais Bell était inclus dans les services qui devaient transférer à la nouvelle compagnie.

Au printemps, dans le cadre des négociations avec le syndicat des techniciens et téléphonistes, Bell a modifié son offre. Dans cette nouvelle offre, Bell s'engageait à conserver certains services de téléphonistes, dont le service relais Bell. Cette offre a été rejetée par le syndicat et il y a eu grève. Durant les cinq semaines de grève, des cadres ont continué d'assurer le service.

L'entente qui a mis fin à la grève amènera des changements importants. Bell conserve 390 téléphonistes à son service. Le choix des 390 se fera par ancienneté dans la compagnie et non par ancienneté dans un service. Cela risque d'entraîner d'importants mouvements de personnel au SRB. Cependant, les téléphonistes actuellement au SRB qui seront sur la liste des 390 seront prioritairement affectés au SRB. L'échéancier d'implantation de cette mesure était le suivant :

- 7 juin : . . date limite pour les téléphonistes qui souhaitent se prévaloir du plan de départ
- 14 juin : sortie de la première liste des 390 téléphonistes demeurant au service de Bell
- 15 juin : . . date limite pour les téléphonistes choisis (390) qui seront insatisfaits de leur affectation pour changer d'idée et prendre le programme de départ
- 17 juin : . . liste finale des 390 téléphonistes demeurant au service de Bell

Des fermetures de bureaux de téléphonistes sont à prévoir (ex.: ville de Québec). Concernant le SRB, le bureau de London sera fermé et les effectifs à Montréal et à Ottawa seront augmentés.

Les départs et les remplacements au SRB seront progressifs pour permettre la formation de nouveaux téléphonistes et maintenir un service de qualité. Les membres du comité aviseur ont demandé que les nouveaux téléphonistes reçoivent une sensibilisation à la déficience auditive afin qu'ils comprennent mieux le vécu des clients du SRB et qu'ils puissent mieux les servir.

• Mandat du comité aviseur

En septembre 1998, les membres du comité ont échangé sur la vision de chacun concernant le mandat et l'orientation à donner au comité. Lors de la dernière rencontre, il a été entendu que le mandat général du comité est de maintenir et augmenter la qualité des services du SRB grâce à des interventions proactives et par le traitement des problèmes chroniques.

• Message d'attente et lecture des boîtes vocales

Les membres du comité ont demandé qu'un suivi concernant le message d'attente du SRB. Quant à la lecture des boîtes vocales, des problèmes persistent. Désormais, les téléphonistes devront donner le message intégralement, donner le jour et l'heure du message, aviser le client s'ils éprouvent des difficultés de compréhension du message.

• Procédure Parler sans intervention (PSI)

Des problèmes techniques actuellement éprouvés lors de l'utilisation du PSI et qui empêchent de brancher le PSI avant de mettre les interlocuteurs en contact seront étudiés afin de trouver une solution.

• Urgence 911

Une recherche concernant les municipalités offrant le service de réponse par ATS lors d'appels au 911 a démontré qu'aucune liste officielle n'existe. D'autres recherches seront effectuées et le comité aviseur travaillera à sensibiliser les différents services 911 à l'importance d'offrir une réponse directe aux appels ATS. ■



Association des Sourds de l'Estrie inc.

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2

Tél.: (819) 563-1186 (ATS ou VOIX) / Fax: (819) 821-2503

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Aline Paillé, présidente
Raymond Vallières, vice-président
Marie-Claire Houde, secrétaire
Josée Dupont, trésorière
Jocelyn Grenier, directeur des loisirs

Danielle Boudreault, conseillère
Jean-Denis Côté, conseiller
Guylaine Lemelin, coordonnatrice
Marie-Claire Michot, secrétaire (employée)

24^e assemblée générale annuelle du CQDA

Par Gilles BOUCHER, président

S'il y a une assemblée générale qui m'a apporté le plus de satisfaction au cours des dernières années, c'est bien celle du 29 mai 1999. Et comment ! Cinquante-trois associations venant de 16 régions du Québec étaient présentes. Du jamais vu. Tout y était : participation record, ambiance, camaraderie et intérêt évident de la part des délégués. Aux dires de plusieurs, cette assemblée générale était la plus réussie et la plus intéressante depuis plusieurs années. Les nombreux commentaires reçus au cours de la semaine suivant l'assemblée en témoignent. Et c'est tout à l'honneur du personnel du bureau qui a travaillé d'arrache-pied afin de faire de cet événement annuel une réussite totale.

Cette année, six nouvelles régions se sont jointes à notre grande famille, soit celles de l'Abitibi-Témiscamingue (08), de la Côte-Nord (09), de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine (11), du Bas-Saint-Laurent (01), de la Mauricie (04) et de la toute nouvelle région récemment créée, celle du Centre-du-Québec (17). Ne reste plus qu'une seule à convaincre : le Nord-du-Québec (10) et les pourparlers sont déjà entamés. À cela, ajoutons l'arrivée, au cours de

l'année, de onze nouvelles associations. Et même si, au cours de cette même année, nous en avons aussi perdu quatre, ces nouvelles accréditations portent le nombre d'associations membres du CQDA à 82, soit un nouveau record d'affiliation.

Mentionnons également qu'avec le grand nombre de régions participantes, le conseil d'administration pour l'année 1999-2000 sera composé de 25 membres, un autre record. Du nombre, treize membres représentent les sourds gestuels, six les malentendants et six autres sont des personnes entendant travaillant dans le milieu de la surdité. De quoi diversifier les idées et enrichir nos dossiers dans l'ensemble du Québec de façon à tracer un portrait exhaustif des réalités régionales.

Un autre détail important à souligner est que le comité exécutif pour l'année qui vient sera composé des mêmes membres que l'an dernier. Comme l'harmonie entre nous est déjà excellente, je ne peux que me réjouir de leur retour. Notre premier CE, tenu le 28 juin, nous a permis de nous retrouver et de poursuivre le travail.

Le conseil d'administration du CQDA pour l'année 1999-2000 est composé de

Au comité exécutif

- *Centre des loisirs des Sourds de Montréal* (région 06)
Gilles Boucher, président
- *Association des malentendants québécois* (région 03)
Gilles Nolet, vice-président
- *Association des devenus sourds et malentendants du Québec (secteur Montréal - région 06)*
Léon Bossé, secrétaire
- *Plein geste* (région 06)
Alain Turpin, trésorier
- *Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel* (région 06)
Monique Rocheleau, administratrice

Au conseil d'administration

- *Association de l'ouïe de l'Outaouais* (07)
Michel Guibord
- *Association des Sourds de Baie-Comeau* (09)
Alain Bujold
- *Association des Sourds de Beauce* (10)
Jacques Fortin
- *Association des Sourds de Lanaudière* (14)
Christiane Desjardins
- *Association des Sourds de Laval* (13)
Denis Harrison
- *Association des Sourds de l'Estrie* (05)
Aline Paillé
- *Association des sourds et malentendants de Rouyn-Noranda* (08)
Denis Marchand

- *Association des personnes en perte auditive des Bois-Francs* (17)
Charles Wilson
- *Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides* (15)
Joëlle Fortin
- *Association québécoise pour enfants avec problème auditif* (06)
Jacques Racicot
- *Association sportive des Sourds de la Mauricie* (04)
Ruth Rivard
- *Cégep du Vieux-Montréal* (06)
Julie-Élaine Roy
- *Centre de réadaptation l'Interaction de Mont-Joli* (01)
Marie Vaillancourt
- *Centre communautaire des Sourds Région 02* (Alma)
Pierrette Lavoie

- *Centre de réadaptation de la Gaspésie* (11)
Diane Cyr
- *Club optimiste pour Sourds et malentendants de la Montérégie* (16)
Jacques Major
- *Coalition sida des Sourds du Québec* (06)
Michel Lelièvre
- *Manoir Cartierville/Centre de jour Roland-Major* (06)
François Lamarre
- *Regroupement des Sourds de la Capitale* (03)
Anne-Sophie Boucher
- *Regroupement québécois pour le sous-titrage* (06)
Mireille Caissy ■

Jean-Marc LACHAMBRE, photographe



Nous voyons, sur cette photo, une partie des délégués présents à l'assemblée générale du CQDA.



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) regroupe 82 associations et organismes œuvrant dans le domaine de la surdité au Québec.

Il agit comme porte-parole collectif auprès des corps publics et des différents paliers de gouvernement.

Pour de plus amples renseignements, écrire ou téléphoner :

65, rue de Castelnau ouest, bureau 376
Montréal (Québec) H2R 2W3

Tél.: (514) 278-8703 (Voix)
(514) 278-8704 (ATS/FAX)

Gilles Boucher
Président

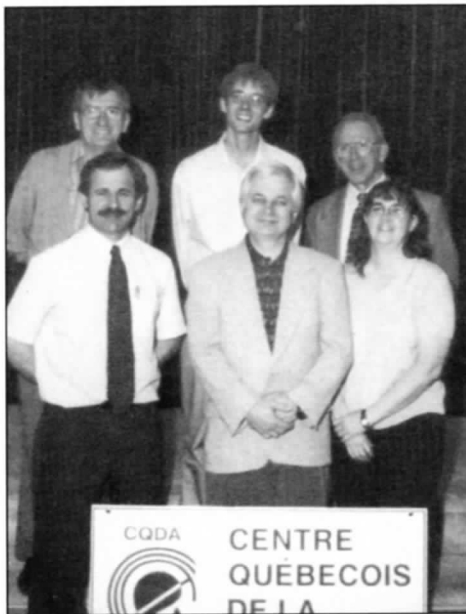
Jean Moreau, notaire, que l'on voit à droite, animait la période d'élection des administrateurs. À gauche, Yvon Mantha, directeur général du CQDA. À l'arrière-plan, les 17 panneaux représentant les régions administratives du Québec.

Jean-Marc LACHAMBRE, photographe

Priorités pour 1999-2000

Lors de l'assemblée générale annuelle, les représentants des associations et organismes ont fixé les priorités du CQDA qui sont :

1. les services d'interprétation
2. le suivi du colloque de l'Après-Sommet
3. le programme d'attribution des aides techniques de la RAMQ
4. les mesures d'urgence
5. les services éducatifs
6. le sous-titrage
7. l'accès à la justice et la défense des droits



Le comité exécutif du CQDA pour l'année 1999-2000. Première rangée, de gauche à droite, Yvon Mantha, directeur général, Gilles Boucher, président, Lina Ouellet, administratrice. Deuxième rangée, Gilles Nolet, vice-président, Alain Turpin, trésorier et Léon Bossé, secrétaire.



Le conseil d'administration du CQDA pour l'année 1999-2000. Première rangée, de gauche à droite : Gilles Nolet, Association des malentendants québécois; Michel Turgeon, Coalition sida des Sourds du Québec; Jacques Major, Club optimiste pour Sourds et malentendants de la Montérégie; Pierrette Lavoie, Centre communautaire des Sourds, région 02 (Alma); Aline Paillé, Association des Sourds de l'Estrie; Gilles Boucher, Centre des loisirs des Sourds de Montréal; Ruth Rivard, Association sportive des Sourds de la Mauricie; Lina Ouellet, Association québécoise des interprètes francophones en langage visuel; Christiane Desjardins, Association des Sourds de Lanaudière et Julie-Élaine Roy, Cégep du Vieux-Montréal. Deuxième rangée : Michel Guibord, Association de l'ouïe de l'Outaouais; Anne-Sophie Boucher, Regroupement des Sourds de la Capitale; Alain Turpin, Plein Geste; Joëlle Fortin, Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides et Marie Vaillancourt, Centre de réadaptation l'Interaction de Mont-Joli. Troisième rangée : Alain Bujold, Association des Sourds de Baie-Comeau; Jacques Fortin, Association des Sourds de Beauce; Charles Wilson, Association des personnes en perte auditive des Bois-Francs; Jacques Racicot, Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs; Denis Harrison, Association des Sourds de Laval; Denis Marchand, Association des Sourds et malentendants de Rouyn-Noranda; Léon Bossé, Association des devenus sourds et malentendants du Québec (secteur Montréal) et Diane Cyr, Centre de réadaptation de la Gaspésie. N'apparaissent pas sur la photo Mireille Caissy, Regroupement québécois pour le sous-titrage et François Lamarre, Manoir Cartierville/Centre de jour Roland-Major. ■



Association des Sourds de Victoriaville inc.

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Jocelyn Lambert, président
Arthur Drouin, vice-président
Juliette Drouin, secrétaire

Pierrette Groulx, trésorière
Jean-Claude Simoneau, directeur
Clément Constant, directeur

Claude St-Cyr, directeur
Andrée Brochu, directrice
Maryse Dorion, directrice

Hommage à Roger St-Louis

Lors du dîner gala de la *Société canadienne de l'ouïe*, section de l'Ontario, tenu en mai dernier, dans le cadre du mois de l'ouïe, on a souligné de travail de Roger St-Louis par la remise du prix Helen-Keller en guise de reconnaissance pour son remarquable travail communautaire.

Le prix Helen-Keller vient s'ajouter à une longue liste de distinctions. Au cours des années, M. St-Louis a remporté le prix Glen-Crombie, le prix de l'Association communautaire provinciale et le prix du Gouverneur général pour son dévouement envers les personnes sourdes.

Sourd depuis l'âge de sept ans, Roger St-Louis est un grand promoteur des services pour les sourds et malentendants. Sa feuille de route comporte plusieurs contributions :

- membre fondateur du bureau régional de la *Société canadienne de l'Ouïe* de Sudbury
- pionnier dans les communications téléphoniques pour les sourds
- pionnier dans l'enseignement de la LSQ en Ontario, avec la collaboration de son épouse Murielle
- membre de comités consultatifs ministériels en matière d'éducation de la surdité
- membre du comité consultatif des programmes de communication et d'interprétation en LSQ aux collèges Cambrian et Boréal
- directeur francophone au conseil d'administration de l'OAD
- membre fondateur du Comité d'action de services aux sourd(e)s
- membre fondateur de l'Association des parents sourds francophones de l'Ontario (APSFO).
- membre organisateur des camps d'été pour les enfants sourds francophones de l'Ontario
- membre fondateur du collège Boréal
- membre de la coalition de l'alphabétisation de l'Ontario français
- fondateur du programme d'interprétariat francophone
- fondateur du programme pour les sourds du *Centre Jules-Léger*, etc.

M. St-Louis travaille présentement pour le ministère de l'Éducation et conseiller des parents de sourds francophones de l'Ontario.

Né à Saint-Charles, il est marié et père de sept enfants. C'est avec une grande émotion qu'il a reçu cet hommage. M. St-Louis a tenu à remercier Bernie Piché, un membre du Club Lion, qui lui a tracé le chemin et qui aurait tout autant mérité que lui le prix Helen-Keller. ■



Roger St-Louis et sa famille

Hommage à Pierre-Noël Léger

Pierre-Noël Léger, récipiendaire du prix Hommage bénévolat-Québec, région Laurentides

Les membres du conseil d'administration du Centre québécois de la déficience auditive félicitent chaudement Monsieur Pierre-Noël Léger pour l'obtention du prix *Hommage bénévolat-Québec* pour la région des Laurentides.

Rappelons que Monsieur Pierre-Noël Léger fut l'un des fondateurs du CQDA. En 1978, l'assemblée générale annuelle l'élit comme président de l'organisme, poste qu'il occupera jusqu'en 1981. Par la suite, il fera partie du conseil d'administration. C'est d'ailleurs sous son règne à titre de président qu'un bureau permanent sera ouvert.

En plus du CQDA, M. Léger a siégé et siège toujours sur plusieurs comités d'envergure. Depuis 1985, il est président du conseil d'administration de l'Institut Raymond-Dewar, institut où une salle porte même son nom. Depuis 1984, il est membre du conseil d'administration de la Fondation de l'Institut Raymond-Dewar. Il a aussi été président du Conseil canadien de coordination de la déficience auditive et du Centre des loisirs des sourds de Montréal et membre de l'Institution des Sourds de Montréal, de l'Agence canadienne de développement du sous-titrage, du Comité consultatif du Conseil du trésor pour l'embauche des handicapés dans la fonction publique fédérale, de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, du Comité aviseur du Service de relais Bell, du Comité permanent de coordination des principales instances impliquées dans l'accès à l'imprimé et à l'information gouvernementale (OPHQ), de la Fédération de la réadaptation en déficience physique du Québec et de Habitation personnes âgées sourdes de Montréal.

Avec une telle carte de route, inutile de dire que le prix était largement mérité! ■



En salle du Conseil législatif de l'Hôtel du Parlement, le 22 avril 1999, monsieur Pierre-Noël Léger, de la région des Laurentides, a reçu du ministre de la Solidarité sociale, monsieur André Boisclair, le prix Hommage bénévolat-Québec 1999, catégorie «Bénévole».

Électro

Personne sourde LSQ

Élégance



ÉLECTROLYSE

Joanne Faucher
électrolyste diplômée

Esthétique 2000
740 Denison Ouest
Granby, Qc J2G 8C6
Pagette : (450) 776-5139
Voix : (450) 378-2070

Lancement officiel de La Maison des femmes sourdes de Montréal

Par Priscilla LELIÈVRE, coordonnatrice

La Maison des femmes sourdes de Montréal (MFSM) a ouvert ses nouveaux locaux depuis le 5 janvier 1999. La MFSM offre différents services de jour pour aider les femmes sourdes et répondre à leurs besoins. À la MFSM, nous donnons de l'information individuelle et du support moral aux femmes. Nous faisons des rencontres individuelles ou de groupe, de l'écoute téléphonique et des suivis pendant et après l'hébergement des femmes. Nous organisons des ateliers, des cafés-rencontres et des soirées d'information «Chez vous» pour permettre des échanges entre les femmes et pour briser l'isolement. Nous organisons aussi des activités de loisir.

Les heures de bureau sont de 8 h à 17 h, du lundi au vendredi ou de soir, sur rendez-vous seulement. Le numéro de téléphone pour le service à la clientèle est le (514) 255-6376 (ATS). De plus, nous offrons un service d'urgence pour la violence 24 h/7 jours pour aider les femmes sourdes, les écouter et les placer en maison d'hébergement pour assurer leur sécurité, au besoin. Les intervenantes sourdes offrent un service d'écoute confidentiel et anonyme pour discuter de toutes les problématiques que vivent les femmes sourdes.

Le lancement officiel de la MFSM a eu lieu le 21 mai 1999 à midi à la Cinémathèque québécoise et a rassemblé plus de deux cents invités, partenaires, commanditaires, collaborateurs et amis et a permis d'informer la population sourde et entendante sur l'ouverture de cette première ressource novatrice. Plusieurs personnalités de marque ont tenu à être présents : Mme Diane Lemieux, ministre du Travail, la juge Céline Lacerte-Lamontagne, quelques représentants du monde du hockey dont l'associé de Stéphane Richer, pour n'en nommer que quelques-uns. La MFSM a aussi reçu un mot de Mme Lise Thibault, lieutenant-gouverneur général du Québec et Louise Harel, ministre des Affaires municipales.

Ce lancement a surpris plus d'une personne par son côté «marginal», mais surtout par la conclusion de l'événement par la Chorale Gospel Nouvelle Jérusalem qui a chanté une chanson écrite pour la MFSM, accompagné de la LSQ, qui a fait de cette journée un moment inoubliable pour la MFSM et aussi pour toutes les personnes sourdes.

«On a de quoi être fier!» et nous pouvons dire :

«Sourdes, oui. Invisibles, plus maintenant!».

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Il nous fera plaisir de répondre à toutes vos questions.

Téléphone

(514) 255-6376 (ATS) service à la clientèle;

(514) 255-5680 (voix) administration;

(514) 255-3770 (télécopieur). ■



La ministre du travail, Mme Diane Lemieux ainsi que Michèle Charland du Développement québécois de la sécurité des femmes étaient présentes.

Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre en composant **385-8940** à Montréal ou **1 800 361-1297** ailleurs au Québec.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252**.

 **Hydro
Québec**

Assemblée générale des membres du CCSMM

Par François MAJOR

Bien que très utile, le Centre de la communauté sourde du Montréal-Métropolitain (CCSMM) a longtemps été considéré comme un organisme junior. Depuis l'arrivée de M. Gilles Read comme directeur général en 1990, le CCSMM n'a cessé de progresser et il est maintenant devenu l'ENDROIT à Montréal où vont les personnes sourdes lorsqu'elles ont besoin de services adaptés à leur mode de communication, la LSQ.

Année après année, son membership dépasse les 350 membres et la diversité des services rendus, la qualité de l'information donnée ainsi que la compétence et l'amabilité du personnel font du CCSMM un endroit indispensable pour l'ensemble de la communauté sourde de Montréal.

Avec Centraide comme principal bailleur de fonds, le CCSMM peut se permettre une certaine indépendance dans son choix d'activités et dans ses rapports avec les organismes gouverne-

Hommage à Lucette Desrosiers

Par le conseil d'administration, les employés et la clientèle du CCSMM

Que dire après tant d'années de bénévolat ? Les mots ne suffisent pas. Pour souligner le départ de la présidente du CCSMM, rien de mieux que d'être tous là, afin de partager avec elle ces moments précieux. Des fleurs pour la remercier de son aide et de son support, une plaque-souvenir qui occupera sûrement une place de choix dans sa maison et un buffet où tout le personnel a pu partager avec elle et son époux des instants inoubliables.

Nous devons également souligner l'apport apporté par son époux durant toutes ces années. C'est sûrement tout l'amour envers son épouse qui l'a aidé à accepter ces absences et diverses contraintes liées à son implication. Merci Oscar, vous auriez mérité des fleurs vous aussi !

Si le CCSMM a grandi et s'est développé dans l'harmonie, c'est en grande partie grâce à sa présidente. L'image d'une personne toujours enjouée et prête à aider les autres ne s'effacera jamais. Avec une telle personne à la présidence du CCSMM, ce fut comme bâtir un édifice sur du roc, du solide. Elle fut la pierre angulaire du CCSMM.

Pour toutes ces années et pour votre présence chaleureuse, nous vous disons «Merci». ■



Photo : CCSMM

mentaux, contrairement à d'autres organismes provinciaux plus importants, dont le budget provient presque entièrement de source gouvernementale, ce qui limite grandement l'efficacité et l'opportunité de leurs interventions.

Bien que très compétent, le directeur général, tel un chef d'orchestre, ne peut faire toute la musique à lui seul. Ça lui prend un orchestre et un conseil d'administration pour régulariser la situation et pour superviser le travail. C'est donc dimanche le 30 mai dernier que le CCSMM procédait à l'élection de son nouveau conseil d'administration et, malgré une journée radieuse remplie d'activités diverses pour les Sourds, plus de 40 personnes se sont présentées au local du CCSMM pour l'assemblée générale annuelle.

L'ancienne présidente, Mme Lucette Desrosiers, ayant terminé son mandat, cédait sa place et c'est M. André Bernier qui était élu comme nouveau président. Pour l'appuyer, nous retrouvons Mme Françoise Boucher au poste de vice-présidente, Mme Chantale Jarry à celui de secrétaire, M. André Lauzon à la trésorerie et M. Daniel Cormier comme directeur.

Et voilà ! Si les résultats passés sont garants de l'avenir, nous sommes assurés que le Centre de la communauté sourde du Montréal-Métropolitain offrira, cette année encore, d'importants services à l'ensemble de la communauté sourde métropolitaine et qu'il continuera, envers et contre tous, à défendre les droits et intérêts des personnes qui réclameront son aide et son appui. ■



VOIR DIRE S'défoule

Par Jeanne D'Arc PARADIS

Philippe grimpe bravement au sommet d'un grand arbre. Une fois en haut, il se rend compte qu'il ne peut plus descendre. «Pourquoi ne descends-tu pas de la même manière que tu es monté ?», lui demande un de ses amis. «C'est impossible, s'exclame Philippe, je suis monté la tête la première».

«Avez-vous des questions ?», dit le professeur aux élèves. «Oui, quand partez-vous ?», demande l'un deux.

Un professeur essaie d'expliquer le mot collision à ses élèves. «Par exemple, dit-il, si deux enfants foncent l'un sur l'autre au terrain de jeu, que se passera-t-il ?». «Une bataille, Monsieur !», répondent les élèves...

Annie, qu'est-ce qui est le plus loin, la lune ou l'Asie ? L'Asie Madame, parce qu'on peut voir la lune, mais pas l'Asie.

Qu'est-ce qui marche sur la tête toute la journée ? Une punaise enfoncée dans la semelle de ton soulier.

«Veux-tu venir à mon anniversaire, samedi ?», demande Annie à son amie. «Avec plaisir. Quelle est ton adresse ?» «38, rue de la Fortune. Tu n'auras qu'à sonner avec ton coude». «Pourquoi avec mon coude ?». «Tu ne comptes pas venir les mains vides, n'est-ce pas ?»

Bonnes vacances à tous. On se retrouve à l'automne avec de jolies photos. ■



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3

Tél.: (514) 279-7609 • ATS : (514) 279-4181 • Télécopieur : (514) 279-5373

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Président : **André Bernier** Administrateur : **Daniel Cormier**
Vice-présidente : **Françoise Boucher** Directeur général : **Gilles Read**
Secrétaire : **Chantal Jarry**
Trésorier : **André Lauzon**

UN ORGANISME FINANÇÉ PAR



Centraide

COTISATION ANNUELLE

| | 1 an | ou | 3 ans |
|------------------------------|---------|----|---------|
| Membre individuel | 10.00\$ | | 28.00\$ |
| Couples | 18.00\$ | | 50.00\$ |
| Membre de soutien | 20.00\$ | | 55.00\$ |
| Étudiant(e) avec carte | 5.00\$ | | - - - |
| Âge d'or individuel (55 ans) | 5.00\$ | | 15.00\$ |

Hommage à Richard McNicoll

Par François MAJOR

On ne peut plaire à tout le monde et à son père, voilà un dicton qui convient parfaitement à la carrière de M. Richard McNicoll.

Associé au milieu de la surdité depuis près de 25 ans, cet autodidacte en informatique a roulé sa bosse dans presque tout ce qui bouge dans le monde associatif relié à la surdité. Après un départ de carrière au début des années 70 dans l'industrie de la chaussure et dans l'imprimerie, Richard s'est trouvé un emploi en 1991 au gouvernement provincial, plus précisément aux Droits de la personne. Durant ses temps libres, on le retrouvait à l'APPA, l'Association des personnes avec problèmes auditifs, le précurseur de l'actuel Centre de la communauté sourde du Montréal-Métropolitain (CCSMM), ainsi qu'au Centre québécois de la déficience auditive, auquel il apporta son aide précieuse et compétente.

En plus d'exceller dans le travail sur ordinateur, Richard est un fiscaliste hors pair et c'est avec beaucoup d'empressement qu'il met, chaque année, ses compétences au service de la communauté sourde pour la confection des compliquées déclarations de revenus. Sans lui, il est assuré que de nombreuses personnes sourdes se feraient littéralement «plumer» par les ministres des Finances des deux paliers gouvernementaux.

En 1994, alors que Richard prenait une année sabbatique, le Regroupement québécois pour le sous-titrage faisait appel à ses services pour mettre de l'ordre dans l'organisme et pour donner un nouveau souffle aux très nombreuses revendications et dossiers qui demandaient une profonde connaissance autant des milieux associatifs que des officines gouvernementales. Préparation de plaintes et de dossiers d'intervention au CRTC, recherche de subventions, suivi des diverses conditions de licence des télédiffuseurs, préparation des assemblées du CA et supervision du travail des employés, voilà quelques-unes des tâches dont devait s'acquitter le directeur général d'un organisme reconnu au niveau provincial.

Souffrant lui-même de surdité et issu d'une famille qui compte plus de 40 personnes sourdes dans la parenté, Richard est lié ad vitam æternam à la communauté sourde. Voilà pourquoi sa profonde connaissance du milieu de la surdité et sa connaissance des problèmes quotidiens des Sourds le placent en avant-plan des personnes-ressources qui travaillent à défendre les Sourds et les malentendants.

C'est pour souligner l'ensemble de son travail auprès des personnes sourdes que le Centre de la communauté sourde du Montréal Métropolitain, lors de son assemblée annuelle du 30 mai dernier, a remis une plaque en guise de remerciement pour les interventions nombreuses et efficaces de Richard durant de si nombreuses années. Faire son possible et le faire le mieux possible, voilà bien, en résumé, le travail de notre ami Richard «cœur de lion». ■



Photographe : Claude DROUIN

**Centre
Notre-Dame
de Fatima**



1948-1998
50 ANS
au service des
personnes sourdes

2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec) J7V 8P4

Téléphone: (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur: (514) 453-7601

Le tournoi de golf est de retour

Par Daniel MÉNARD

La seconde édition du tournoi de golf aura lieu au Club de golf Île-Perrot au 1717 Don-Quichotte, lundi le 13 septembre 1999. Les sommes recueillies lors de cette journée permettront au Centre de maintenir ses services accessibles aux clientèles les moins favorisées et ainsi payer des séjours au camp de vacances pour les enfants dans le besoin.

Pour assurer la réussite de la journée, le Centre lance une invitation aux organismes et individus et compte sur leur présence et/ou sur leur participation sous forme de commandite ou de cadeaux.

Coût des billets

Forfait : incluant le golf, la voiturette, le brunch, le souper de filet mignon avec vin, les taxes et frais de services : 140 \$. Un reçu de 30 \$ pour déductions fiscales sera émis.

Souper seulement : incluant le vin, les taxes et frais de service : 50 \$. Un reçu de 15 \$ pour déductions fiscales sera émis.

Le brunch sera servi à 10 h 30 et les départs simultanés auront lieu à 12 h 45.

Commandites

Il est possible de commanditer :

- un trou, avec affiche au tertre de départ
- une table dans la salle à manger
- un cadeau offert au cours de la soirée

Venez vous amuser tout en collaborant au mieux-être des personnes sourdes et malentendantes. Il y aura de nombreux prix de présence et du plaisir garanti pour tous.

Pour toute information supplémentaire et pour assurer votre participation et/ou votre commandite, veuillez communiquer avec **Daniel Ménard au (514) 453-7600**, par télécopieur au **(514) 453-7601** ou par courriel à ndfarima@sympatico.ca. ■

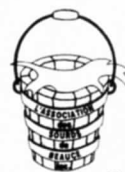
Huguette Caron



Interprète gestuelle

Tél.: (450) 227-5177
(514) 765-0823

Fax: (514) 765-0002



**L'Association
des Sourds
de Beauce Inc.**

12480, 1^{re} Avenue Est
Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1

Tél.: (418) 227-8950 ATS / Télécopieur: (418) 227-8950

BUREAU OUVERT

Septembre 1999 à Juin 2000 / Vendredi de 13h00 à 16h00

Grand Bal du 35^e anniversaire de fondation de l'ASQ

Le 22 dernier était une journée bien spéciale pour tous les Sourds de l'Association des Sourds de Québec, puisqu'ils fêtaient le trente-cinquième anniversaire de leur fondation. Ce fut une journée empreinte de joie et de gaieté. Le programme de cette fête était très chargé, mais les bénévoles qui ont travaillé à l'organisation de cette journée ont réussi à passer à travers tout ce qui avait été prévu.

Tout a débuté à 17 h avec un verre de vin servi aux convives qui étaient tous parés de leurs plus beaux atours. À 17 h 30, les gens sont entrés dans la salle de bal du Château Frontenac où, encore une fois, les bénévoles avaient travaillé fort pour créer une ambiance de fête avec une superbe décoration qui donnait un cachet particulier à la salle. À 18 h 30, un buffet froid et chaud était servi. Durant le souper, l'Association en a profité pour honorer dix personnes qui, durant plusieurs années, ont beaucoup donné de temps et dépensé d'énergie pour l'ASQ.

Le président-organisateur de l'événement, M. Richard Dagneault, a dévoilé, en compagnie de M. Claude Moreau, président de l'ASQ, le nouveau logo de l'Association pour 1999.

On a également procédé à des tirages d'une valeur totale de 1 000 \$. Le président de l'ASQ et le président du comité organisateur ont adressé quelques mots aux nombreux invités présents. Pour la circonstance, M. Dagneault a également récompensé ses collaborateurs du comité organisateur en leur offrant une belle plaque-souvenir. Après le dessert, les convives ont été invités à sortir de la salle pour quelques instants durant lesquelles ils ont pu assister au spectacle du magicien Pafou.

En soirée, 577 personnes se sont réunies pour fêter et danser durant plus de trois heures trente. Le Centre des loisirs des sourds de Montréal a en profité pour remettre une plaque-souvenir à l'ASQ pour son trente-cinquième anniversaire. Il y a également eu sept tirages de 100 \$ faits par l'Association et deux tirages d'un abonnement à la revue *Voir Dire*. Vers une heure du matin, la musique a pris fin et tous s'en sont retournés, très heureux de leur soirée. ■

Photographe : Yvon MANTHA

Personnes honorées:

Manon Brière animation
Claude Caron dévouement
Richard Dagneault fidélité au CA
Lucien Genest vérificateur financier
Gérard Lapointe personne-ressource
Maude Lessard animation pour enfants
Claude Moreau dévouement
Claire-Lyne Poirier dévouement
Denis Pouliot décoration
Nicole Racine leadership
Denis Villeneuve sociabilité

Membres du Comité organisateur

Richard Dagneault président
Paula Richard secrétaire
Bruno Villeneuve trésorier
Micheline Fiset gala
Brenda Lebel décoratrice
Daniel Gagnon maître de cérémonie
Manon Brière trésorière
Lisa Charpentier hôtesse
Denis Pouliot décorateur
Jocelyn Kelly recherche et publicité

Gagnants des tirages lors du souper:

Gisèle Bouchard 100 \$
Juliette Drouin 100 \$
Philippe Bhéret 200 \$
Normand Demers 250 \$
Réjean Audet 300 \$

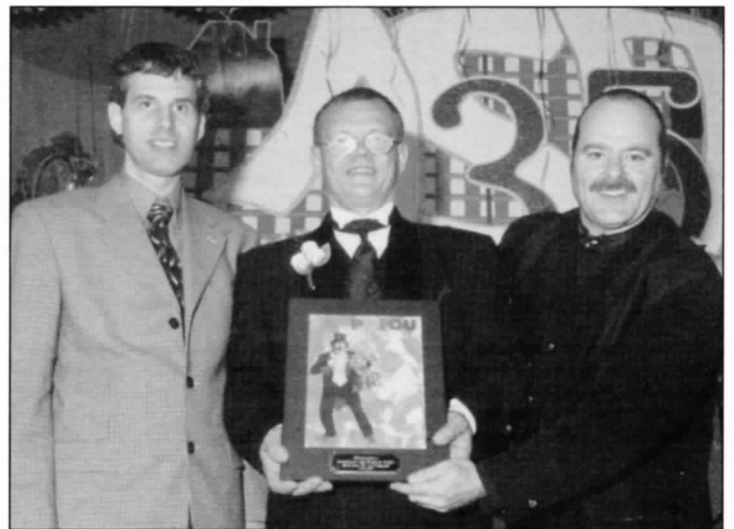
Gagnants des tirages de la soirée

Bernard Bourget 100 \$
Yannick Ziccard 100 \$
Anita Tardif 100 \$
Danielle Côté 100 \$
Murielle Lafontaine 100 \$
Isabelle Guimond 100 \$
Personne inconnue 100 \$

Tirage d'un abonnement à la revue *Voir Dire* : Julie Lavoie et Julie Laroche



Allocution de circonstance de Mme Agnès Maltais, ministre de la Culture et des Communications. À gauche : Nancy Giguère, interprète.



Claude Moreau, président ASQ, Richard Dagneault, président organisateur du 35^e, Pafou qui remet une plaque-souvenir aux deux présidents.



Association des Sourds de Québec inc.

765, boul. Charest Est, Québec G1K 3J6
Tél.: (418) 640-9258 / Fax: (418) 640-5270

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Claude Moreau, président
Normand Larivée, secrétaire

Richard Dagneault, vice-président
Roger Duchesne, trésorier

Directeurs: Lucien Genest, Nicole Racine, Micheline Fiset, Hélène Guay, Gérard Lapointe



Comité organisateur. De gauche à droite : Louise Fontaine, Daniel Gagnon, cérémonie, Manon Brière, trésorière, Bruno Villeneuve, trésorier, Paula Richard, secrétaire, Jocelyn Kelly, recherche et publicité, Richard Dagneault, président.



Remise d'une plaque-souvenir de la part du CLSM : Daniel Gagnon, maître de cérémonie, Richard Dagneault, président-organisateur du 35^e, Claude Moreau, président ASQ, Guy Fredette, représentant du CLSM.



Comité organisateur : Louise Fontaine, Lisa Charpentier, hôtesse, Brenda Lebel, décoration, Denis Pouliot, décoration, Micheline Fiset, gala, Richard Dagneault, président.



Ouverture officielle du souper du 35^e anniversaire de l'Association des Sourds de Québec. Ouverture faite par M. Richard Dagneault, président-organisateur de cet événement.



Bénévoles honorés : Lisa Charpentier, hôtesse, Denis Villeneuve, sociabilité, Manon Brière, animation, Nicole Racine, leadership, Richard Dagneault, fidélité au CA, Denis Pouliot, décoration, Daniel Gagnon.



Nouveau logo de l'ASQ pour 1999, dévoilé par Claude Moreau et Richard Dagneault. On voit, de gauche à droite, Daniel Gagnon, maître de cérémonie, Claude Moreau, président de l'ASQ et Richard Dagneault, président du 35^e.



Bénévoles honorés : Lisa Charpentier, hôtesse, Maude Lessard, animation pour enfant, Claude Moreau, dévouement, Lucien Genest, vérificateur financier, Claude Caron, dévouement, Gérard Lapointe, personne-ressource, Daniel Gagnon, maître de cérémonie.



Heureux gagnants des tirages tenus lors du souper : Réjean Audet, 300 \$, Normand Demers, 250 \$, Philippe Bhérer, 200 \$, Juliette Drouin, 150 \$ et Gisèle Bouchard, 100 \$.

Le Centre Alpha-Sourds vous invite à...

Apprendre à lire et à écrire pour sortir de la dépendance

Par Jeanne d'Arc PARADIS

Imaginez-vous dans un supermarché alors que vous n'arrivez pas à comprendre les étiquettes sur les produits. À la caisse, vous avez de la difficulté à compter l'argent pour payer.

Imaginez-vous en voyage, incapable de vous orienter, de lire une carte routière ou un nom de rue.

Imaginez-vous incapable de lire et de comprendre votre courrier pourtant écrit dans votre langue maternelle.

Si vous vous êtes reconnu dans ces situations, vous avez un problème d'alphabétisme. Cette situation est vécue non seulement par un grand nombre de Sourds, mais aussi par un adulte sur cinq au Québec. Fort heureusement, il y a le Centre Alpha-Sourds pour vous aider à mieux lire, à mieux écrire et à mieux calculer. Cette formation ne se compare pas à l'école traditionnelle. Elle est centrée sur les champs d'intérêts et les besoins de la personnes sourde. Elle



Daniel DESCHÊNES
Animateur

reconnait l'expérience de l'adulte, respecte son rythme d'apprentissage, fixe des objectifs réalistes et stimulants. De plus, le Centre Alpha-Sourds permet à la personne d'appliquer les apprentissages dans la vie de tous les jours, de lui faire prendre conscience de sa façon d'apprendre et le tout, dans un climat d'entraide et de simplicité.

Cependant, il faut du courage pour accepter de retourner sur les bancs d'école afin d'acquérir une formation de base et sortir de la dépendance. Certains craignent d'être traités comme des enfants de niveau primaire. Or, comme il est mentionné plus haut, ce n'est pas le cas puisque le programme est construit de façon à permettre aux formateurs de reconnaître le bagage de vie de chacun des participants.

Donc, le Centre Alpha-Sourds est fait pour vous, à votre mesure, tel un soulier. On s'y sent bien.

Bienvenue!

Les ateliers pour 1999-2000

Ouvert tous les jours • Heures : 9 h 30 à 17 h
Lieu : C.A.S., 65 rue de Castelnau Ouest, bureau 300 à Montréal
Contactez Daniel Deschênes ou Nancy Landreville au (514) 279-4181 (ATS)

Objectifs :

- amélioration du français, de l'ordinateur, de la LSQ
- amenez vos enfants au Centre, nous avons des animateurs
- notions de la LSQ avec un formateur
- participation aux ateliers avec un formateur
- lecture libre à la bibliothèque du CAS
- relaxation

Parents sourds ou entendants avec des enfants sourds ou entendants, vous êtes les bienvenus. Aussi l'enfant sourd avec son grand-père ou sa grand-mère, son oncle ou sa tante. Tous sont les bienvenus! ■

CENTRE ALPHA SOURD

Notre but... vous enseigner et vous faire réussir.
Pour toutes informations, ou ateliers :

65, de Castelnau Ouest, bureau 300B, Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél.: (514) 278-5334 • ATS : 279-7609 • Fax : (514) 279-5373

Quelques mots du ROSQ

Par Marjolaine HUARD



L'assemblée générale annuelle du Regroupement des organismes de Sourds du Québec (ROSQ), tenue à Victoriaville le 5 juin 1999, fut un succès sur toute la ligne. Devant plus de 20 délégués de diverses associations affiliées, M. Gilles Read, président du ROSQ, a présenté son rapport annuel ainsi que parlé de divers sujets dont ceux concernant l'Association des Sourds du Canada, la Fédération mondiale des Sourds et le développement stratégique de plusieurs projets.

Sur invitation spéciale, M. Kim. R. Nichols, de l'Association des Sourds du Canada, nous a fait un survol de son association et de sa mission. Nous en avons conclu que l'Association des Sourds du Canada est forte et possède une histoire intéressante. L'ASC aura soixante ans en l'an 2000.

La stratégie de l'ASC comporte des objectifs et des intérêts axés sur les jeunes, sur la nécessité des parents de laisser leurs enfants choisir à leur guise la LSQ et sur la recherche de moyens afin d'unifier les associations de Sourds pour ne former qu'une grande famille.

J'aimerais féliciter le nouveau conseil d'administration du ROSQ et vous en présenter les membres :

Président Gilles Read, représentant du CCSMM

Vice-président.... Jocelyn Lambert, représentant de l'Association des Sourds de Victoriaville

Trésorière Suzanne Rivard, représentante de l'Association des Sourds de la Mauricie

Secrétaire Jeanne d'Arc Paradis, représentante du Centre Alpha-Sourds

Directeur Robert Francœur, représentant de l'Association des Sourds du Haut-Richelieu

Le ROSQ, en collaboration avec le CAMO, a embauché une adjointe administrative à plein temps et c'est moi. Merci de soutenir l'emploi.

Le nouveau conseil d'administration se joint à moi pour remercier l'Association des Sourds de Victoriaville pour le succès dans l'organisation de cette journée. ■

Formation sur les aspects culturels de la surdité

Cet automne, le Centre de formation et de développement en langue des signes offre une formation sur les aspects culturels de la surdité. M. Jules Desrosiers y parlera de l'histoire et de la définition du concept de culture, des caractéristiques et fonctions principales d'une culture, des ressemblances et différences culturelles des différents groupes de personnes sourdes (Sourdes gestuelles, oralistes, devenus sourdes, malentendantes, sourdes-aveugles). Il fera la comparaison des deux mondes (sourd et entendant), parlera des principaux courants idéologiques qui influencent les personnes sourdes, des valeurs défendues par les autres groupes de personnes sourdes, la perception et les préjugés des entendants envers les personnes sourdes et ceux des personnes sourdes envers les personnes entendants, la nécessité d'accepter les différences culturelles et de s'adapter aux caractéristiques individuelles de la personne afin de bien communiquer ainsi que de la manifestation générale d'attitudes d'écoute, d'attention et de respect.

Cette formation sera offerte les 10, 11 et 12 septembre ou les 8, 9 et 10 octobre, de 18 h 30 à 21 h 30 les vendredis soirs et de 9 h 30 à 12 h 30 les samedis et dimanches. Le coût de la formation est de 90 \$. La formation sera offerte au 65 rue de Castelnau ouest à Montréal, bureau 300.

Pour plus de détails ou pour vous inscrire avant le 3 septembre 1999, contactez par ATS, Louise Bernier ou Marjolaine Huard au (514) 279-4181. ■



Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER avec la collaboration de François LAMARRE



CENTRE DE JOUR
ROLAND-MAJOR

Photos : MANOIR CARTIERVILLE



manoir
cartierville

L'Année internationale de la personne âgée nous rappelle l'importance de cette portion de notre communauté que sont nos aînés. D'abord, leur importance en nombre, car ils sont de plus en plus nombreux les gens de 55, 60 et 65 ans et plus. Aussi, l'importance de leurs rôles dans la société : ne sont-ils pas des gardiens d'enfants expérimentés et disponibles ? Ne représentent-ils pas nos racines, nous rappelant d'où nous venons... afin que nous saissions mieux où nous nous dirigeons comme communauté. Ne sont-ils pas en santé autant que les plus jeunes ? Il s'agit que de capacités amoindries et non de maladies.

Bref, je vous incite à réfléchir un petit brin... cette année particulièrement (pour ne pas dire maintenant) sur vos propres valeurs à l'égard des personnes âgées, de leur apport à notre société et du vieillissement en général. Si vous avez la chance de côtoyer un aimé, quelques heures... cet été..., vous découvrirez la sagesse d'une génération qui ne demande qu'à mordre dans la vie.

Certains services de la communauté croient en ce groupe de la population que sont nos aînés et ont bien voulu rencontrer les usagers du CJRM.

Merci à l'Escouade canine de la SPCUM et à la Fondation Alfred-Dallaire. ■



4 mai 1999. Couronnement de la reine-mère, Mme Lucia Ciarfeo et du roi-père, M. Florian Colette.



Merci à la Fondation Alfred-Dallaire pour les généreux cadeaux lors du bingo du 8 juin dernier



11 mai 1999. Pas tout à fait de la zoothérapie..., mais très appréciée des personnes âgées : la visite de Mme Solange Noël et de ses confrères de l'escouade canine de la SPCUM.



Association des Sourds de la Mauricie inc.

162, rue St-Laurent, Cap-de-la-Madeleine, Qc G8T 6G3 / Tél.: (819) 694-0292 (ATS, VOIX et FAX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1998-1999

Suzanne Rivard, *présidente*
Jean-Marie Melançon, *vice-présidente*
Annette Gingras, *secrétaire*
Dionis Magny, *trésorier*

Richard Gingras, *administrateur*
Raoul Poirier, *directeur*
Micheline Lavoisier, *directrice*
Réjeanne Magny, *directrice*

Démystifier le handicap auprès de l'employeur

Lorsqu'enfin nous parvenons à l'étape de l'entrevue, nous sommes très heureux et joyeux. Cependant, notre joie est de courte durée et fait rapidement place à de l'anxiété et de la nervosité. «Comme vais-je faire pour expliquer à l'employeur que je suis sourd, mais que cela ne pose pas de problème pour mon travail?».

C'est vrai, pour l'employeur, la surdité ça ne lui dit pas grand chose. En fait, son savoir concernant ce handicap se limite souvent à : «un sourd, ça ne comprend rien». Nous, nous savons qu'il est dans l'erreur. D'abord entendre et comprendre ça ne veut pas dire la même chose. Il est vrai qu'une personne sourde ne perçoit pas les sons, mais elle comprend très bien. Moi, je dis toujours, mes oreilles ne vont pas bien, mais mon cerveau est en parfait état!

Donc, puisque l'employeur a de fausses idées concernant la surdité, il est important de démystifier ce handicap. Mais qu'est-ce que cela veut dire exactement? Si l'on regarde le mot «démystifier» de plus près, on voit que celui-ci ressemble au mot «mystère». Donc, démystifier veut dire «enlever le mystère». Et souvent, lorsqu'une chose est mystérieuse, elle nous fait peur. Alors, on peut dire que pour l'employeur, la surdité c'est bien mystérieux et, parce qu'il n'y connaît pas grand chose, il a peur. Donc, on peut prétendre qu'un employeur n'embauche pas de personnes sourdes à cause de ses peurs.

Pour enlever ces peurs, pour démystifier la surdité, il faut en parler avec l'employeur. Cependant, pour y arriver, il faut savoir de quoi on parle, il faut d'abord démystifier le handicap pour soi-même. Vous allez sûrement me dire : «C'est bien beau la théorie, mais dans la vraie vie, on fait comment?»

Pour démystifier la surdité pour soi-même, il faut d'abord bien se connaître. En effet, c'est la clé de tout! Si nous sommes en mesure de connaître nos qualités et nos défauts, nos habiletés et nos faiblesses, il nous sera plus facile d'expliquer les choses à un employeur. De plus, il est peut-être important d'expliquer nos capacités d'adaptation. Par exemple, plusieurs sourds proviennent d'une famille entendant, donc cela veut dire qu'elles connaissent le français, qu'elles pratiquent la lecture labiale et qu'habituellement, elles connaissent aussi l'écriture. Donc, ces adaptations permettent une communication avec les entendants.

Ensuite, il peut être utile de connaître sa surdité, en savoir la cause pour pouvoir l'expliquer à l'employeur. De plus, il faut savoir ce que la surdité empêche, mais aussi ce qu'elle permet par rapport à une personne entendant. Je vous donne un exemple : vous pouvez dire à l'employeur «C'est vrai, je suis sourd, mais je peux travailler dans un endroit bruyant et cela ne dérangera pas ma concentration».

Malheureusement, pour démystifier la surdité, il n'existe pas de recette miracle, ou de potion magique. Ce que cela demande au fond, c'est de la connaissance de soi, beaucoup de positivisme et posséder un brin d'humour. Tiens ! tiens ! tiens!...cela ressemble étrangement à ne recette ça... ■



Le 9 juin dernier, quelques membres de l'équipe de L'Étape étaient présents à Québec afin de manifester contre les coupures drastiques du gouvernement dans le financement des organismes sans but lucratif. Sur la photo, nous apercevons, de gauche à droite : Dominique Ritchie, conseillère adjointe, Sonya Arsenault, conseillère en main-d'œuvre, Philippe Chartier, agent de liaison et Daniel Ouellette, directeur.

Photo : L'ÉTAPE

22 ans à votre service!



Administré par
(Association de / pour
personnes sourdes)
LA BOURGADE inc.

**Service d'intégration professionnelle
pour personnes sourdes et malentendantes**

1001, boul. de Maisonneuve Est

4^e étage, P.P. 21

Montréal (Québec)

H2L 4P9

Téléphone : Voix : **(514) 526-0887**

ATS : **(514) 526-6126**

Télécopieur : **(514) 527-1028**



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin, C.P. 1000, succursale « M », Montréal (Québec) H1V 3R2

2^e Jeux Pan-Américain des Sourds

à Havana, Cuba • 16 au 26 août 1999

Pour information : Tél.: **(514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511**



Info-Emploi Sourds

Par **Manon DESHARNAIS**, animatrice et **Geneviève ALAIN**, conseillère en emploi
Centre d'emploi des Sourds de La Croisée

210, Charest Est
Bureau 200
Québec (Qc)
G1K 3H1

Service aux personnes sourdes
4635, 1re Avenue, local 221
Charlesbourg (Qc) G1H 2T1

SERVICE D'INTÉGRATION AU TRAVAIL

Aider les Sourds à choisir un métier, la création d'un nouveau test adapté

Les jeunes comme les adultes qui souhaitent aller sur le marché du travail doivent d'abord choisir un métier selon leurs intérêts et leurs aptitudes. Une fois le choix de métier fait, la personne peut choisir de suivre la formation scolaire nécessaire ou d'aller directement faire une recherche d'emploi, si le métier ne demande pas de diplôme. Faire un bon choix est donc très important pour l'avenir d'une personne.

Pour aider les personnes à faire un choix de carrière juste et réaliste, il existe des tests d'orientation que les conseillers en orientation ou les conseillers en emploi utilisent. Mais ces tests ne sont pas adaptés pour les Sourds. Il est donc difficile de les utiliser et d'aider les Sourds à faire un choix de carrière.

Au Centre d'emploi des Sourds de la Croisée, on croit qu'il est important que les Sourds puissent faire un bon choix de carrière pour éviter les abandons d'emploi, pour que la personne soit heureuse dans son travail et pour faciliter l'accès aux formations professionnelles. Nous avons donc mis sur pied un projet qui a

comme objectif de créer ou d'adapter un test de choix de carrière pour les Sourds du Québec. Nous avons présenté notre projet au CAMO pour personnes handicapées qui a accepté de le financer.

Nous sommes présentement dans la première étape du projet qui durera un minimum d'un an. Nous avons cherché s'il existait un test adapté pour les Sourds au Canada ou ailleurs dans le monde. On a rien trouvé, pas même à Rochester ni à Gallaudet aux États-Unis. Il semble que cela n'existe pas encore. Alors, nous serons les premiers à créer un test adapté. Comme la recherche de littérature est maintenant finie, nous allons passer à l'étape du choix de tests et à la conception des adaptations. Ce test adapté aux Sourds sera fait sur cédérom, permettant l'utilisation de l'écrit, de l'image, de la vidéo et de la LSQ.

Un comité de partenaires nous conseille dans le projet et lorsque l'outil sera terminé en l'an 2000, il sera distribué partout au Québec. C'est donc un projet à suivre... ■

Les États-Unis discriminent les camionneurs sourds

Denis Petit de Saint-Nicolas connaît bien la route. Il est le fils d'un camionneur et a souvent parcouru les grandes routes en compagnie de son père. Son frère Maurice et lui ont choisi de suivre les traces de leur père en devenant tous deux camionneurs.

Les deux frères ont étudié la conduite de véhicules lourds, ont réussi les examens afin d'obtenir le permis requis, ont décroché un emploi à LLT Transport de Pont-Rouge. Aujourd'hui, Maurice travaille et pas Denis. Pourquoi ? Parce que Denis est sourd et que les États-Unis ne permettent pas aux camionneurs sourds de conduire commercialement des véhicules lourds sur leurs routes. Et LLT Transports se spécialise dans le transport aux États-Unis...

C'est avec beaucoup de regrets que M. Langlois, son employeur, a dû remercier Denis Petit de ses services bien qu'il n'ait que des éloges à faire à son égard. LLT transport venait même tout juste d'acheter un camion de 150 000 \$ pour Denis qui a fait ses preuves en effectuant des transports seul aux États-Unis au cours des trois derniers mois, après avoir suivi un entraînement de six mois avec un camionneur d'expérience. Tout a été pensé afin de faciliter son travail. Ainsi, un télécopieur branché au téléphone cellulaire, présent en tout temps dans le camion, facilitait la communication entre Denis Petit et son employeur.

Ce qui a changé depuis trois mois, c'est que LLT Transport a été mis au courant par la Société de l'assurance automobile du Québec du règlement américain qui interdit une personne sourde de conduire un véhicule lourd commercialement. Ce qui signifie que si Denis conduit aux États-Unis, il le fera dans l'illégalité avec les risques de poursuites légales qui pourraient survenir s'il y avait un accident.

Les lois canadiennes sont différentes des lois américaines et permettent à une personne sourde de conduire un véhicule lourd commercialement.

Père de deux garçons, Denis Petit tente de trouver des issues à cette situation discriminatoire pour les personnes sourdes. ■



Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1999-2000

Daniel Filion, président

Serge Drouin, vice-président

Nicole Filion, trésorière

Robert Francoeur, secrétaire

Daniel Malenfant, directeur



• 28 août 1999 :
Épluchette de
blé d'inde

• 25 septembre 1999 :
Souper spaghetti
et Bingo

• 23 octobre 1999 :
Fête des
pommes

C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4 / Tél.: (450) 359-7596

Les activités de l'Âge d'or du CLSM

Par Carmen GRISÉ

Bonjour chers amis et amies,

Me revoici dans le décor après une absence si prolongée.

Déjà, l'été acheve et veut dire vacances terminées.

Voici les principales activités qui se sont faites depuis le début de l'année.

En mars 1999, des personnes de l'âge d'or du CLSM sont allées à la cabane à sucre à Saint-Colomban.

Le 8 mai dernier, il y eut une grande fête à l'occasion du 30^e anniversaire du couronnement de la Reine des mères qui réunissait presque toutes les anciennes reines. Chacune a reçu une invitation spéciale et la plupart se sont présentées. C'est Madame Suzanne Trudel qui fut proclamée Reine des mères pour 1999. Elle était très contente et émue de l'hommage. Pour l'occasion, de jeunes sourds ont présenté un spectacle qui fut fort apprécié par les personnes présentes. Ce fut une très belle fête.

D'autres activités de l'année sont illustrées en photos.

Le 3 août 1999, un voyage est effectué par les personnes de l'âge d'or du CLSM.

Bonnes fin de vacances à tous. Soyez prudent, partout et reverrez-nous au complet. ■



Les membres du comité de l'âge d'or qui prenaient un soin particulier pour que tout se déroule très bien.



Suite à une invitation très spéciale qui leur a été adressée, la plupart des anciennes reines des mères étaient présentes à ce trentième anniversaire.



Le groupe de quilleurs de l'âge d'or qui jouaient aux quilles le lundi après-midi.



La Reine des mères de 1999, Mme Suzanne Trudel, qui était contente et émue de l'hommage qui lui était rendu.

Il y a aussi eu une promenade en traîneau.



L'Association des Sourds
de Lanaudière Inc.

200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS





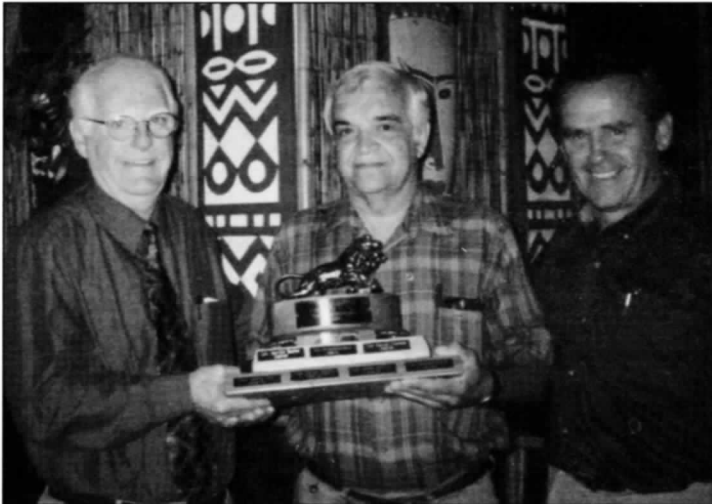
Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire

Souper en l'honneur du président sortant André Weir

Le 5 juin dernier avait lieu, au restaurant *Jardin Tiki*, un souper en l'honneur du président sortant, le Lion André Weir. Tous les membres du Club et des amis invités ont eu la joie de se rencontrer lors de cette soirée.

Photographe : Guy FREDETTE



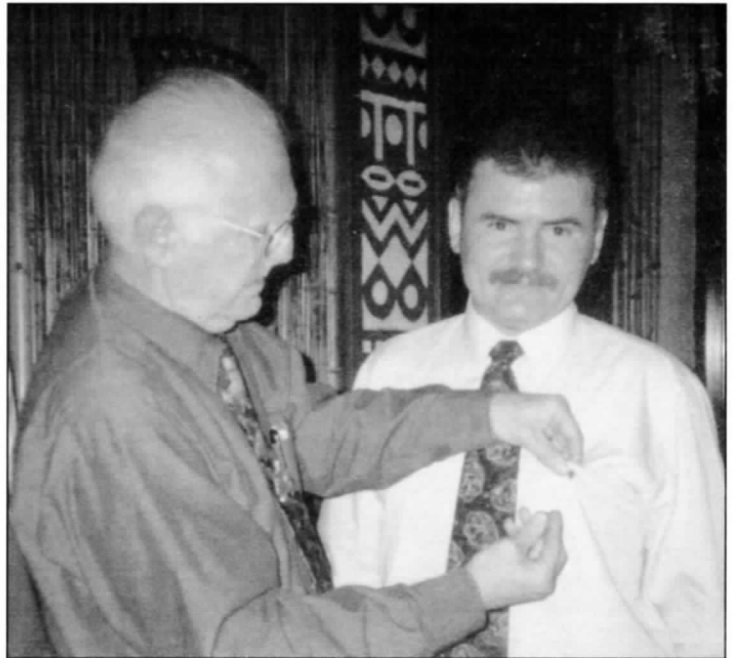
Le Lion André Weir remet à André Lebœuf le trophée de la personne ayant le mieux rendu service au Club. On les voit tous les deux en présence du maître de cérémonie, le Lion Azarias Vézina.



À la fin de la soirée, tous les membres du Club en ont profité pour prendre une photo-souvenir.



Suzanne Rhéaume a reçu le trophée de la personne ayant le mieux rendu service au Club.



Le Lion André Weir a présenté l'épinglette du nouveau président 1999-2000 à Gilles Gravel. Les membres l'ont chaudement félicité.

Congrès à Lachute



Les 7 et 8 mai derniers, a eut lieu le congrès des Lions à Lachute. En soirée, il y avait plus de 450 congressistes présents. Sylvie Jeansonne, Cécile Major, interprète, Guy Fredette, secrétaire du Club, Bernard Rivet, ex-gouverneur de Terrebonne et parrain du Club et son épouse Pauline ont participé au banquet tenu lors du congrès.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Pêche sur la glace - Journée spaghetti - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins de chocolat
Épluchette de blé d'inde - Visite au Manoir Cartierville - Souper « Cochon braisé », etc.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
B.P. 114, Succursale « R »
Montréal (Québec) H2S 3K6

LION GILLES GRAVEL
Président 1999-2000

Guy FREDETTE
Secrétaire
Tél.: (514) 598-5748 ATS/FAX



Nouvelles du CLSM

par Guy FREDETTE, secrétaire

Ligue de loisirs et de sports

Le 1er mai dernier a eu lieu la clôture de la saison de loisirs et de sports du CLSM. Pour l'occasion, le Centre a organisé une remise de trophées.

Photographe : Guy FREDETTE



Équipe de quilles de l'âge d'or du CLSM qui jouaient les lundis. On voit ici la championne de la saison et de la finale.



Champions du jeu de poches, équipe du mercredi. On reconnaît Jean-Marie Lamy, Lucille Bérubé et Mathieu Larivière.



Champions du jeu de poches, équipe du vendredi. On reconnaît Jean-Paul Turgeon, Madeleine Nicodemo et Daniel Richard.



Les joueurs les plus utiles à leur équipe, ligue du vendredi, sont Thérèse Turgeon et Dina Francisque que l'on voit en présence de Benoît Landreville qui cherche les pointages et Francis Lambert, président de la ligue.



Une plaque hommage a été remise à Rock Fréchette. Étant malade, c'est sa femme Suzanne et sa fille qui ont reçu la plaque.



Des remerciements ont été présentés à Mme Liliane Lebel pour ses dix années de dévouement à titre de trésorière de la ligue de quilles de l'âge d'or. On la voit ici en présence de Monique Allard, présidente et Thérèse Turgeon, secrétaire. ■

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.



Fondé en 1901 - Incorporé en 1965
LOISIRS - SPORTS - CULTURE

8146, rue Drolet, Montréal, Qc H2P 2H5

ATS: (514) 387-1263 (pour les membres)

ATS: (514) 385-6795 (pour le bureau des officiers)

FAX: (514) 271-3577 / SRB: 1-800-855-0511



L'AQIFLV, toute une équipe!

Un signe des interprètes

par **Karine ST-AMANT**, coordonnatrice du comité médias et interprète gestuelle dans la région de Sherbrooke



Bonjour chers lecteurs et lectrices,
Me voici de retour avec de nouvelles informations!

Des postes à combler au CA de l'AQIFLV

Nous voudrions remercier pour leur participation et leur implication au CA:

- Marie-Claude Dion, trésorière
- Marie-Chantal Clin, secrétaire
- Mario Caillé, responsable du perfectionnement et coordonnateur à l'éthique et aux griefs

Merci pour votre dévouement et votre énergie!

L'AQIFLV siègera à nouveau au CA et au CE du CQDA

Notre mandat étant terminé, nous avons à nouveau soumis notre candidature pour siéger au conseil d'administration et au comité exécutif du CQDA. Lors de la dernière assemblée générale du CQDA, l'AQIFLV a été réélue pour un autre mandat de deux ans. Monique Rocheleau continuera de nous y représenter.

Nouvelle procédure d'évaluation des interprètes

Une nouvelle procédure a été mise sur pied pour augmenter l'efficacité des corrections des évaluations faites à Montréal. Auparavant, une dizaine d'interprètes se présentaient à leur journée d'évaluation et recevaient leurs résultats plusieurs semaines plus tard. Étant donné le nombre élevé d'interprètes évalués, le comité d'évaluation devait réussir à se réunir un autre jour pour visionner et corriger les évaluations, ce qui expliquait le long délai avant de recevoir les résultats.

Depuis la mise en place de la nouvelle procédure, seulement huit interprètes sont convoqués lors d'une journée d'évaluation. Le comité dispose alors une heure pour rencontrer chaque interprète et pour corriger ensuite son évaluation pratique et théorique. Le résultat est alors reçu par l'interprète en moyenne une semaine après son évaluation. Cette nouvelle procédure semble être grandement appréciée par les interprètes.

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les Sourds qui s'impliquent dans l'évaluation des interprètes. Merci!

Devenir membre

Les personnes voulant devenir membre de l'AQIFLV peuvent le faire en tant que membre étudiant, de soutien, actif ou associé. Comment faire? Il suffit de laisser vos coordonnées au (514) 278-0807 et l'association se fera un plaisir de vous faire parvenir le formulaire d'adhésion. C'est ensemble que nous ferons grandir la profession d'interprète! ■

Petites règles de français élémentaire

Par **Monique THERRIEN**, rédactrice



Les abréviations

Les abréviations de mots suivent des règles particulières. Un mot courant que l'on abrège conserve sa première syllabe et la première consonne de la syllabe suivante : boul., av. (avenue), gouv., app. (appartement), chap. (chapitre), tél. (téléphone).

Certains autres mots auront des formes particulières :

| | | | |
|--------------------------|----------------|--------------------------------------|--|
| adr. | adresse | N ^o ou n ^o .. | Numéro |
| ave. | avenue | N ^{os} ou n ^{os} . | Numéros |
| bull. | bulletin | O. | Ouest |
| ch. | chemin | p. | page, pages |
| Cie ou C ^{ie} . | compagnie | télec. | (télécopieur) |
| Corresp. . . | correspondance | etc. | (avec seulement un point, l'usage du trois point est une erreur) |
| M ^{me} | Madame | | |
| M ^{mes} | Mesdames | | |
| MM. | Messieurs | | |

Certaines abréviations ne prennent jamais de point : cm, lb, km, oz (onces), pi (pied) po (pouce), QC (Québec, l'utilisation de Qué. est vieillie), rte (route), ON (Ontario), etc.

Les adjectifs numériques s'écrivent comme suit :

- 1^{er} au masculin - 1^{re} au féminin - 1^{ers} au masculin pluriel
 - 1^{res} au féminin pluriel • 2^e - 2^{es} au pluriel • 15^e, 20^e, 25^e
- L'utilisation de 25^{ème}, 1^{ère}, 25^{ième} est donc fautive.

Bonne rédaction! ■

Dates à retenir

14 août • 9^e épluchette de blé d'inde - Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) à l'Île-Perrot.

28 août • Tournoi de golf de l'AQEP-Québec au Club de golf Rive-Sud de Saint-Basile-le-Grand.

28 août • Épluchette de blé d'inde - Association des Sourds du Haut-Richelieu

4 septembre • 20^e anniversaire de l'Association des Bonnes Gens Sourds à Montréal

11 septembre • Conseil d'administration du CQDA, au Centre 7400

12 septembre • Assemblée générale du Regroupement québécois pour le sous-titrage, au local du CCSMM, 65 de Castelnau, Montréal

18 septembre • 26^e Tournoi de l'Association des golfeurs Sourds du Québec au Club de golf Rouville

8-9-10 octobre • Tournoi de dards de l'Association de dards provincial des Sourds du Québec, à Drummondville

Si vous allez organiser une assemblée ou une activité, S.V.P. envoyez-nous vos détails. ■

Connaissez-vous la revue



OUI - NON - UN PEU...

La revue « VOIR DIRE » publie les dernières nouvelles de tout ce qui se passe dans le monde des Sourds, tant au niveau local, régional et national.

Des informations du milieu : éducation, loisir, vie associative, actualité-politique, et même des messages personnels.

QUEL PRIX?

Seulement 20\$ pour un (1) an, soit 6 numéros, publiés à tous les 2 mois.

Alors n'hésitez plus, abonnez-vous dès maintenant!

ABONNEMENT

Veillez m'abonner à la revue « VOIR DIRE » pour un an.

Je joins un chèque ou un mandat-poste de 20\$ fait à l'ordre de : revue « VOIR DIRE ».

Je préfère que vous me facturiez : ()

Nom : _____

Adresse : _____ App.: _____

Ville : _____ Prov.: _____

Code postal : _____

Envoyez le tout à :

Revue **VOIR DIRE**
65, rue de Castelnau Ouest, suite 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

Téléphone: Voix: **(514) 279-7609**
ATS: **(514) 279-4181**
Télécopieur: **(514) 279-5373**



Défi sportif 1999 : les Pepsi's remportent l'or en hockey cosom

Par Mylène BRASSARD, adjointe aux communications

La 16^e édition du *Défi sportif* a clôturé ses compétitions avec la finale de basketball Loto-Québec, enregistrée par le *Réseau des sports*. Une année exceptionnelle non seulement pour les 1 600 athlètes qui ont participé aux 15 disciplines au programme et par le nombre de pays présent, onze au total, mais aussi par la température s'élevant au-dessus des normales saisonnières. Le *Défi sportif* est un événement unique en son genre, car il est le seul à regrouper ensemble dans les mêmes compétitions, les cinq types de déficiences. Le *Défi sportif* ne cesse de faire parler des personnes handicapées dans toutes les sphères de la société, ce qui est un pas de plus vers le changement des mentalités.

Pour clôturer l'événement, la compétition de hockey cosom auditif avait lieu le dimanche 2 mai. Deux équipes masculines se sont présentées au rendez-vous, les Pepsi's et les Risk's Life. Une compétition qui s'est jouée serrée, car le premier match donna un point pour les Risk's Life avec un 6 à 1 contre les Pepsi's. Pendant le deuxième match, les Pepsi's ont eu leur revanche avec une victoire de 6 à 1. Le match final fut remporté par les Pepsi's avec un pointage de 5 contre 2. Tout un match pour les deux équipes de haut calibre. Bravo à tous les participants et à l'année prochaine pour une autre édition du *Défi sportif*. ■



Le monde des sourds d'ailleurs

Les Anglais demandent la reconnaissance de la BSL

En juin dernier, une pétition visant la reconnaissance de la British Sign Language (BSL) a circulé en Angleterre ainsi que dans les courriels mondiaux. Elle visait à demander au gouvernement britannique de reconnaître cette langue des signes comme langue première de plus de 60 000 de personnes sourdes. La BSL est utilisée par plus d'un million de personnes.

Une manifestation a aussi eu lieu à Londres le 27 juin, organisée par la *Fédération des personnes sourdes* (Federation of Deaf People) afin de signifier au gouvernement la nécessité de reconnaître la BSL, de revoir les services d'interprétariat et de demander au gouvernement de mettre sur pied une commission d'étude afin de trouver des moyens concrets de protéger la langue des signes. La Fédération en a profité pour y déposer la pétition. ■

C'était une belle découverte...

Par Sandra KAIZRA

En s'amusant!

Dimanche, le 28 mars, sur l'aimable invitation de Rock et de Louiselle, nous sommes allés dîner à leur cabane à sucre privée. Pour moi, ce fut toute une découverte! Il n'y a pas d'érables en Algérie ni en France. Au menu traditionnel, s'ajoutaient les fameux desserts de notre hôtesse, arrosés de sirop d'érable de leur fabrication. Pour couronner le tout, la délicieuse tire sur la neige. Journée inoubliable sous un soleil de plomb. Les balades en moto-neige (c'était la première fois que je me promenais dans la forêt en motoneige, c'est euphorique!), les rires, sans oublier les pitreries de Claude Larivière, l'hilarité générale. La gentillesse de nos hôtes, mêlée à tout cela, a contribué à faire de cette journée quelque chose d'extraordinaire. Voici des photos qui en disent très long... Au revoir à Doudou et Rock, nous vous aimons. Merci! À l'an prochain de Lucette et Oscar, Esther et Claude, Janie et Jacques, Ginette et Réjean et enfin, Gilles et moi. ■



Photo : CCSMM

Reconnaissez-vous?



À gauche : B. Ouellette, M. Parthenais, M. Bigras, M. Labbé, S. Tardif (au centre), à droite : J.M. Côté (au centre), F. Gagnon, A. Morency, A. Ferland, A. Aubry.

Photo datant de 1944



Naissances, mariages et décès

Baptêmes - Naissances

Le 25 juin 1999, à 18 h 52, est née Anisa Denali-Gravelle, 8 livres et demie, 21 pouces, troisième fille d'Estelle Denali et d'Alain Gravelle. Amanda et Alison sont très fières de leur nouvelle petite sœur. La mère et l'enfant se portent bien.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

À Rimouski, le 8 avril 1999, est décédée la mère de Réjeanne Viel, à l'âge de 82 ans.

Décès

Au Nouveau-Brunswick, le 26 avril 1999, est décédée Rosilda Robichaud, à l'âge de 66 ans.

À Saint-Hyacinthe, le 5 mai 1999, est décédée Simone Guillemette à l'âge de 81 ans. Elle était la mère d'André Letarte et belle-mère de Micheline Pilon.

À Montréal, le 20 mai 1999, est décédé Manuel Savard à l'âge de 71 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Madeleine Giroux.

À Montréal, le 23 mai 1999, est décédé Gilles Bélanger à l'âge de 57 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Stella Minville.

À Montréal, le 23 mai 1999, est décédée Jacqueline Lafortune à l'âge de 65 ans. Elle laisse dans le deuil sa sœur Thérèse Lafortune.

À Montréal, le 12 juin 1999, est décédée la mère de Claude Lussier à l'âge de 83 ans.

À Montréal, le 29 juin 1999, est décédée sœur Albertine Cyr, s.n.d.d. (*sœur Marie-Jean*), à l'âge de 91 ans après 57 ans de vie religieuse.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées. ■

Divertissement

Par Frédéric TRUDEAU,
collaboration spéciale

Avez-vous assisté à la pièce de théâtre « sous-titrée » ?

avec la collaboration du Club Optimiste pour sourds et malentendants de la Montérégie et des interprètes bénévoles.

Vendredi le 7 mai 1999, environ 250 personnes, sourdes en majorité, se réunirent au Centre culturel de Beloeil pour la présentation de la pièce de théâtre « **En pièces détachées** » de Michel Tremblay.

C'est la quatrième année consécutive que des interprètes de la Troupe de théâtre des Deux-Rives collaborent au moins à une représentation de leur spectacle pour les personnes sourdes. Suite au succès de l'édition précédente « je veux voir Mioussov », les attentes étaient élevées pour le spectacle de cette année. Résultat ? Un public conquis tant par l'interprétation que par la mise en scène de la pièce, qui alternait scènes comiques et

dramatiques. Même Mary J. Martin, critique du magazine culturel anglophone « Hour », a écrit un article louangeant le caractère professionnel avec lequel la pièce a été jouée, tant du côté des comédiens que des interprètes, tous amateurs. Il y aura également, à l'automne, un reportage de 15 minutes sur le spectacle, dans le cadre de l'émission « Coup de coeur » à TVA.

Grâce au succès et à la popularité croissante que connaît cet événement à chaque année, nous attendons avec impatience l'année prochaine pour partager notre amour du théâtre à la communauté sourde. À bientôt ! ■

Photographe : Claude DROUIN



Les interprètes/comédiens : Martin Asselin, Marie-France Dubuc, Line Larivière, Benoit Landreville (sourd), Monique Rocheleau, Louise Schmidt, Frédéric Trudeau, Suzanne Trudeau, François Veilleux, la présentatrice : Alice Dulude (sourde) et Paul Bourcier.



Reconnaissez-vous : Frédéric Trudeau et François Veilleux ?

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax: (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 32 ANS À VOTRE SERVICE



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger

Naturopathe • Iridologue (avec photo)
Bilan vital • Irrigation colonique
Bougie Auryrs • Info-santé naturelle

2, rue des Cyprès
Sainte-Anne-des-Plaines, Qc J0N 1H0
(450) 478-1053 ATS*

1455, rue Lorraine
Charlesbourg, Québec G1G 2K8
(418) 622-5416 ATS*

(514) 599-8675 PAGET

*par l'entremise du Service Relais Bell, 1 800 855-0511 pour les entendants



Le Service de relais Bell... vous connaissez ?

Bell
s'efforce
d'aider les
gens à
communiquer
avec *facilité* et
imagination
afin qu'ils
puissent
se réaliser,
grandir et
prosperer.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada met à leur disposition le Service de relais Bell (SRB).

À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut-être établie entre une personne entendant et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Informez-vous au :

Personnes sourdes 711

Personnes entendantes 1 800 855-0511

ou dirigez-vous à un de nos magasins *Téléboutique*^{MC} Bell.

